

Répondez aux propositions d'orientation du conseil de classe

**Après le conseil de classe du 3ème
trimestre, le 28 mai 2026**

Le conseil de classe étudie vos choix d'orientation et il y répond par une ou plusieurs propositions d'orientation. Vous consultez ces propositions dans le service en ligne.

Si vous n'obtenez pas une proposition d'orientation dans la voie correspondant à une formation que vous avez demandée, vous ne pourrez pas y être admis.

Par exemple, si vous demandez une seconde générale et technologique dans plusieurs établissements mais que le conseil de classe n'accorde pas le passage en seconde générale et technologique, vous ne pourrez être admis dans aucune classe de seconde générale et technologique quel que soit l'établissement.

L'affectation au lycée tient donc compte de la décision d'orientation du conseil de classe, ainsi que du nombre de places disponibles dans chaque offre de formation.

Si vous avez des questions ou des difficultés vous pouvez vous adresser à votre établissement.

Mes services

Profil



Actualités

Demande de
bourse

Orientation

Fiche de
renseignements

Païement des
factures

Livret scolaire du
CP à la 3e

ENT LIL

Répondre à la proposition d'orientation

Second semestre

Après le conseil de classe du 2^d semestre, prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant et donnez votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation ;
- pas d'accord : prenez vite contact avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.

[Répondre à la proposition d'orientation](#)

L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  



Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Païement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Propositions d'orientation

Second semestre

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

RANG 1

2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA

OUI

Spécialité ou famille de métiers demandée : classe de 2de professionnelle métiers des transitions numérique et énergétique
Sous statut scolaire.

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

- 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA
- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
- Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

[Valider](#)

Répondez aux propositions

Une fois la réponse sur l'orientation validée, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci.

En cas de désaccord prenez rendez vous avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.

Consultez le résultat d'admission

Le résultat de vos demandes est publié

Dès le 30 juin après-midi



[Consulter les résultats](#)

Vous pouvez toujours consulter les offres de formation de la rentrée 2026.

[Consulter le catalogue](#)

A partir du mardi 30 juin après-midi, consultez et téléchargez le résultat des demandes formulées pour une formation dans un établissement.

Consultez le résultat d'admission

Calendrier 2026

Consultation

Je consulte le catalogue 2026 à jour.

À partir du 3 avril

Demandes

J'enregistre mes demandes.

Du 4 mai à 14:00 au 26 mai à 22:59

Traitement

Mon dossier est en cours de traitement.

Du 27 mai au 29 juin

EN COURS

Résultat

Je consulte le résultat de mes demandes.

Dès le 30 juin après-midi

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

 ADMIS

 Académie de Lille

Classe de 2de professionnelle métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

Lycée polyvalent Colbert
59 - TOURCOING

[↓ Télécharger les résultats](#)

Informations importantes

Vous devez respecter le délai d'inscription dans l'établissement d'affectation indiqué dans vos notifications :

- [↓ Lille](#)

L'élève qui n'aurait pas été inscrit dans ce délai perd le bénéfice de la décision d'affectation, sa place est réputée vacante.

Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, vous devez prévenir au plus vite le ou les établissements dans lesquels vous n'irez pas vous inscrire afin que cette place puisse être proposée à un autre élève.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous être proposées.

Si des demandes ont été formulées sur plusieurs académies, l'ensemble des résultats est consultable.

Veillez à respecter le délai d'inscription indiqué dans le document téléchargeable.